

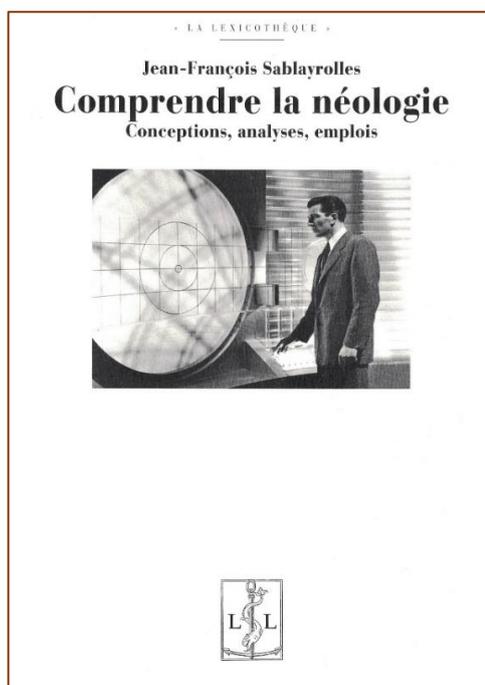
À la rencontre de la néologie*

Aránzazu GIL CASADOMET
Universidad Autónoma de Madrid

aranzazu.gil@uam.es
ORCID: 0000-0003-2339-7429

Marine ABRAHAM
Universidad de Murcia

marine.abraham1@um.es
ORCID: 0000-0003-4137-8379



L'auteur de *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Jean-François Sablayrolles, agrégé de grammaire, professeur émérite de l'Université Sorbonne Paris Cité, consacre cette parution à faire le point sur les avancées dans le domaine de la néologie. Tel qu'il le précise dès le début de cet ouvrage, « un tel livre n'est pas sans précédents » sous prétexte qu'« une évolution des cadres théoriques [...] ainsi que le développement de nouveaux outils avec l'informatique renouvellent [...] l'approche de la néologie » (p. 7). Le plan d'exposition adopté est progressif et il s'articule autour de trois grands axes distribués en neuf chapitres exposant les concepts clés des créations lexicales avec leurs évolutions, leurs définitions et leurs rapports avec les

dictionnaires ; les différentes typologies qui ont été proposées, de même que les utilisations et les utilisateurs de la néologie des points de vue énonciatifs, de politiques linguistiques et des relations sociales. Notons aussi que tout au long de l'ouvrage le lecteur intéressé trouvera des illustrations, des images publicitaires et des extraits d'articles journalistiques exposant des occurrences en contexte de néologismes.

Dans la première partie, intitulée « Approches du concept » et subdivisée en trois chapitres, Sablayrolles dresse un aperçu historique des concepts *néologie*

* Au sujet de l'ouvrage de Jean-François Sablayrolles, *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois* (Limoges, Éditions Lambert-Lucas, collection « La Lexicothèque », 2019, 305 pages. ISBN : 978-2-35935-286-3).

et *néologisme* créés en français au XVIII^e siècle, ainsi qu'un état de la question vis-à-vis de leur vaste évolution depuis leur création. C'est de ce fait que l'auteur caractérise cette évolution de sens de type polysémique compte tenu de la dichotomie distincte ou synonymique entre l'« emploi, raisonnable, d'un mot nouveau » et l'« emploi condamnable de mots nouveaux », respectivement, et la situation actuelle qui détermine plusieurs acceptions pour chaque terme, tout en s'appuyant sur l'idée suivante :

Le concept de néologie ne peut donc s'analyser seulement sous la forme d'une simple accumulation de néologismes, venant remplacer des termes anciens en voie de disparition. Il se définit mieux en synchronie, c'est-à-dire dans la perspective du rapport des éléments du système linguistique entre eux. C'est le locuteur qui crée la nouvelle forme ; son activité linguistique s'accomplit dans l'ignorance ou la non-conscience, au cours de l'acte de parole, de l'état de langue antérieur, selon la dynamique des rapports établis entre les éléments du système dans le moment présent (Guilbert, 1973 : 11).

Ce premier chapitre, « Historique des concepts et état de la question », dont le titre est bien cohérent avec son contenu, présente une perspective des modèles théoriques qui ont porté l'intérêt sur ce domaine de la lexicologie, la néologie. En dépit du rejet de la néologie par la linguistique moderne, les modèles structuralistes, les générativistes et les lexicalistes, l'auteur est conscient d'un évident regain d'intérêt pour ce phénomène avec le développement du traitement automatique des langues et de la linguistique de corpus. C'est ainsi que nous assistons récemment à la naissance de trois outils de détection de néologismes élaborés en France qui fournissent une aide à la lexicologie et à la lexicographie traditionnelle : le *Logoscope* (laboratoire Lilpa de Strasbourg), *Néoveille* (laboratoire LIPN de Paris 13 SPC) et *Pompamo* (laboratoire Atilf de Nancy).

Le deuxième chapitre, « Une définition et ses conséquences », est dédié à la réflexion sur la notion de néologisme, en relation avec l'unité lexicale (le *logos* de la néologie), la durée de la nouveauté (le *neos* de la néologie) et le code dans lequel le néologisme s'insère (terminologie empruntée à Rey, 1976). Cette réflexion donne lieu à un nombre conséquent de dénominations et de conceptions diverses de la terminologie lexicale dont les conclusions aboutissent à l'emploi du terme *lexie*. Sablayrolles (pp. 30-32) définit ainsi la lexie comme étant un signe linguistique en tant qu'unité intégrante d'unités syntaxiques supérieures et mémorisée en compétence. Ainsi, l'auteur attire notre attention sur le *neos* de la néologie et l'instabilité constitutive des lexies, voire leurs limites, car tel qu'il l'explique : « personne n'est jamais sûr de l'avenir d'un néologisme » (p. 47). Enfin, ce chapitre fait allusion aux grands types des manifestations de la nouveauté : la néologie formelle, la néologie portant sur le signifié et la néologie syntaxique ou *néotaxime*.

Dans le troisième chapitre qui a pour titre « Néologie, dictionnaire et outils informatiques », Sablayrolles nous éclaire sur les raisons aussi surprenantes que

remarquables qui expliquent l'entrée tardive des néologismes dans les dictionnaires : « il faut se méfier de la doxa qui veut qu'un mot soit néologique parce qu'il n'est pas dans le dictionnaire. C'est l'inverse qui est vrai : un mot entre dans un dictionnaire quand et parce qu'il n'est plus un néologisme » (p. 63). Dans cette section, le lecteur trouvera donc un répertoire de différents dictionnaires de néologismes : des recueils français de type supplément de grands dictionnaires ; des ouvrages portant sur des néologismes français, italiens, espagnols et catalans, élaborés par des équipes de recherche universitaires ; des dictionnaires de néologismes officiels comme *FranceTerme* ; et des dictionnaires de néologismes particuliers, notamment propres à un domaine spécialisé. Le linguiste néologue s'appuie sur ces dictionnaires, de grands corpus informatisés, des outils informatiques et des moteurs de recherche pour vérifier la veille néologique, qui est en fin de compte son objet d'étude et non celui du lexicographe.

Le deuxième grand axe de cet ouvrage accueille la diversité typologique des néologismes et leurs fondements selon une visée taxonomique. Dans le quatrième chapitre, l'auteur mène une recherche exhaustive des critères de classements des néologismes et en déduit que ceux-ci sont fondés a) sur des domaines, scientifique ou littéraire par exemple ; b) sur les créateurs et le mode de création, consciente ou spontanée ; c) sur l'origine linguistique des mots, le lexique emprunté ou la formation populaire ou savante ; d) sur la structure apparente des néologismes, à l'instar d'une analyse morphologique ; e) sur les causes de la néologie, comme par exemple l'évolution du monde ou le principe d'économie ; f) sur la sémantique ; ou g) sur les procédés de formation appelant aux *matrices lexicogéniques* (terme emprunté à Tournier, 1985). Ces dernières sont, d'après Sablayrolles, les procédés de création sur lesquels se fondent majoritairement les typologies des néologismes.

Dans les chapitres cinq et six, l'auteur concrétise en détail les matrices de classement des néologismes et confectionne un tableau raisonné et hiérarchisé de celles-ci. Pour ce faire, il reprend les matrices internes et externes conçues par Tournier (1985, 1991), les premières subdivisées selon les aspects morphosémantiques (*redialyser, hélicoptère, optimiste*), syntactico-sémantiques (*bande-dessiner, les chics*), purement morphologiques (*ricain, pacs*) et phraséologiques (*faire du huit mégabits*) ; et les deuxièmes regroupant les emprunts (*fioul*). La matrice concernant la morphologie est celle qui fait le plus réfléchir l'auteur tant sur les précisions théoriques que terminologiques, à tel point que le chapitre cinq est exclusivement dédié à l'éclaircissement des bases morphologiques, affixes et marques flexionnelles. Ces précisions contribuent au fractionnement des matrices internes morphosémantiques selon la construction par affixation (*détatouer*), flexion (*une repréaille*) ou composition (*voiture-bélier*), ainsi que par imitation (*tutur*) ou déformation (*reuch*). Les matrices syntactico-sémantiques, à leur tour, sont classifiées selon si le processus de création du néologisme a souffert un changement de fonction syntaxique (*le pleurer*) ou de sens (*souris*). Et, en dernier lieu, les néologismes construits par une matrice nommée

purement morphologique sont caractérisés notamment d'une réduction de la forme (*déj'*).

La troisième et dernière partie examine les difficultés émanant de la production des néologismes en contexte. L'auteur mène ainsi une réflexion approfondie autour des néologismes et le statut de l'énonciation dans le chapitre sept. Sablayrolles se questionne sur la multiplicité des situations énonciatives et les membres de l'échange langagier au sens large de l'interprétation des néologismes. De la sorte, l'auteur conclut que « l'altérité du néologisme perçu exige un travail d'interprétation particulier. [...] il faut construire son sens, à partir de ses éléments constitutifs pour un mot construit, ainsi qu'à partir du cotexte et du contexte » (p. 195). Il poursuit son analyse de la *néonymie* la caractérisant de procédé linguistique d'autant plus justifiable qu'il est essentiel à la dénomination de nouvelles réalités technologiques, juridiques, sociales, littéraires, etc. Sablayrolles concède en outre quelques pages aux néologismes littéraires ; des pages dédiées aux spécialistes des dits néologismes, vu que « des néologismes entrés dans le lexique courant ont eu une origine littéraire souvent méconnue » (p. 205).

Suite au renouvellement de la langue française et aux néologismes techniques et littéraires, une politique linguistique et un aménagement de la langue trouvent leur essor. C'est ainsi que l'auteur entreprend dans le chapitre huit de l'ouvrage une recherche historique sur les documents officiels et politiques de l'état français ordonnant et normalisant l'usage de la langue française, de même qu'une brève histoire des institutions en charge de cette langue, leurs critères de choix pour l'introduction de nouveaux termes et le classement des procédés.

Le chapitre neuf est la dernière contribution de ce spécialiste de la néologie à cet ouvrage. Des questions d'ordre sociolinguistique y sont traitées. En effet, dans ce chapitre, le lecteur dispose d'informations significatives quant aux créateurs, aux diffuseurs et aux circuits de diffusion des néologismes. Conformément à l'étude des agents de l'évolution de la langue par Hagège (1987), Sablayrolles corrobore les conclusions de ce linguiste affirmant que le moteur principal de l'évolution du lexique est la presse, dans ses versions écrite et audio-visuelle, grâce à la mise en circulation et les repris des néologismes. Par ailleurs, de nouveaux moyens de suivi de ces créations lexicales sont apparus compte tenu du développement de l'informatique, des grands corpus numérisés et d'internet. Quant aux domaines néologiques, c'est-à-dire ceux où la veille néologique est présente, la mode, la vie nocturne et le *clubbing*, le monde numérique, la culture, le divertissement, etc. offrent un grand nombre de néologismes ; tandis que les domaines du droit ou de la religion n'en regorgent guère. Tous ces contributeurs à la veille néologique ont comme dernière caractéristique l'internationalisation des modes de vie, de pensée et de la propre langue.

L'auteur clôt son ouvrage à l'image d'un cadeau annexé en regroupant les champs d'analyse de la base de données *Neologia* qui ont été repris pour l'essentiel dans la plateforme *Néoveille*, deux des répertoires électroniques les plus remarquables de la langue française, de même que d'autres langues romanes en néologie. Les informations que ces deux bases de données nous prodiguent

comprennent l'identification de la lexie et ses aspects morfo-syntaxiques basiques et syntactico-sémantiques ; des données proprement néologiques (langue source, mode, etc.) ; et d'autres renseignements relatifs aux contextes.

Au moyen de précisions théoriques et de réflexions pertinentes concernant la veille néologique, la diversité des typologies de néologismes et la multiplicité des utilisations et des utilisateurs de la néologie, ce volume a le mérite de faire le point sur les avancées dans ce domaine particulier de la linguistique et de mettre en consensus les divers problèmes que soulèvent les nouvelles lexies aux niveaux théorique et pratique, tout en soumettant des réponses significatives aux lecteurs de l'ouvrage. « La néologie est un phénomène scalaire et pas discret » (p. 53), motif primordial pour rester attentifs à ses progrès.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CARTIER, Emmanuel (sd) : *Néoveille, plateforme de repérage, analyse et suivi des néologismes en sept langues*. Laboratoire LIPN, Université Paris 13 SPC. URL : <https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?action=login>.
- GÉRARD, Christophe & BERNHARD, Delphine (sd) : *Logoscope - Veille et ressource néologique*. Laboratoire Lilpa, Université de Strasbourg. URL : <https://lilpa.unistra.fr/fdt/projets/projets-en-cours/logoscope>.
- GUILBERT, Louis (1973) : « Théorie du néologisme ». *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 25, 9-29. DOI : <https://doi.org/10.3406/caief.1973.1020>.
- HAGÈGE, Claude (1987) : *Le Français et les siècles*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE (sd) : *FranceTerme*. URL : <http://www.culture.fr/franceterme>.
- REY, Alain (1976) : « Néologisme, un pseudo-concept ? ». *Cahiers de lexicologie*, 28, 3-17.
- TOURNIER, Jean (1985) : *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Paris, Honoré Champion / Genève, Slatkine.
- TOURNIER, Jean (1991) : *Précis de lexicologie anglaise*. Paris, Nathan.
- VALETTE, Mathieu & Étienne PETITJEAN (sd) : *Pompano*. Laboratoire Atilf, Université de Nancy. URL : <https://www.cnrtl.fr/outils/pompamo/>